

# MOTEUR-ORGANES

M 7

# FICHE CONTRAT

M7

## THEME ENTRETIEN / CIRCUIT D'ALIMENTATION

### SITUATION PROFESSIONNELLE :

Suite à un colmatage du filtre à gazole de votre véhicule, vous devez réaliser les tâches d'entretien concernant le circuit d'alimentation.

### ON DONNE :

Un véhicule.  
L'outillage.  
Des filtres de remplacement.  
Le livret d'utilisation du constructeur.  
30 minutes.

### COMPETENCE(S) ABORDEE(S) :

C3.082

ON DEMANDE	ON EXIGE		
	Critères d'évaluation	Indicateurs de performance	Note
<b>Changer les filtres à gazole.</b> <b>Nettoyer le pré-filtre décanteur si nécessaire.</b>	Mode opératoire.	Suivant la notice du constructeur.	/ 5
	Montage des filtres et purge.	Pas de fuite, le fonctionnement est rétabli.	/ 4
	Connaissances technologiques.	Les différents circuits sont reconnus, la fonction de chaque organe est expliquée et juste.	/ 4
	Organisation du poste de travail.	Les règles de sécurité et de propreté sont respectées.	/ 2
<b>Note :</b>			<b>/ 15</b>

Groupement « Est »	SESSION 2002	SUJET	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER : CAP CONDUITE ROUTIERE		Code examen :	
Epreuve : EP2 Mise en œuvre		Durée totale : 4 H 00	Coef. BEP : 6 Coef. CAP : 10
2 <sup>ème</sup> Partie : EP2 1.2 Maintenance d'un véhicule		Durée: 2 h 00	Page : 1/2

**Purge du filtre de combustible**

Desserrez le raccord de sortie (1). Manœuvrez le levier de la pompe d'alimentation (4) jusqu'à ce que le combustible s'écoule sans bulle d'air. Resserrez le raccord (1) sans cesser de manœuvrer le levier.

**Purge de la pompe d'injection**

Actionnez la commande (4) de la pompe d'alimentation jusqu'à entendre l'action du clapet (3).

**Pompe d'injection**

Il s'agit d'un appareil de haute précision dont le démontage et le réglage ne doivent être confiés qu'à un spécialiste ou concessionnaire ou agent agréé.

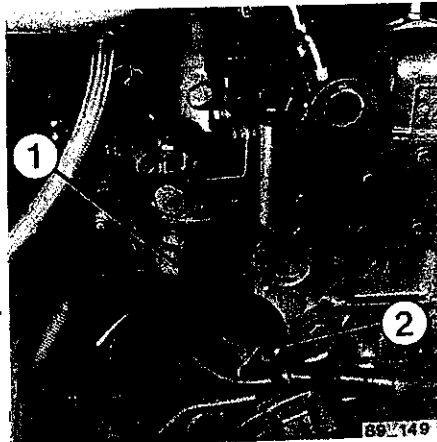
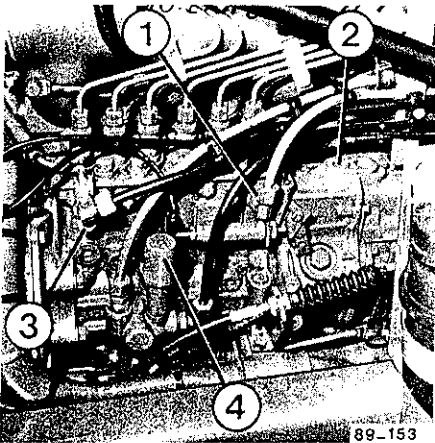
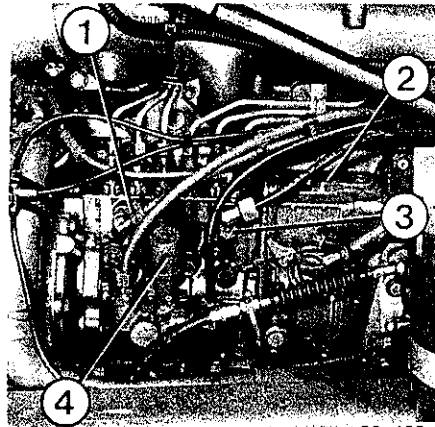
Le graissage est assuré par le circuit d'huile du moteur.

**NOTA**

Avant la mise en route d'un moteur sur lequel la pompe d'injection a été vidangée ou déposée, introduire 1 litre d'huile moteur par l'orifice de remplissage (2).

**Remplacement de la cartouche-filtre**

Dévissez la cartouche (1). Au montage, veillez à la propreté du joint, enduisez-le de gazole et serrez la cartouche à la main.



**Purge du circuit**

- La purge d'air d'un circuit est nécessaire après
- Un arrêt prolongé du moteur.
  - La vidange totale du réservoir de combustible.
  - Le nettoyage ou remplacement de filtre(s).
  - Un démontage ou fuite de raccord du circuit.

**Protection antigel du gazole**

**ATTENTION**

Si votre véhicule est équipé d'un réchauffeur de combustible, l'adjonction d'un additif (essence, pétrole ou kérosène) est à proscrire. Cet équipement garantit une protection du combustible jusqu'à - 20 °C.

**NOTA**

Tous les véhicules sont prééquipés pour permettre le montage très facile de bougies de réchauffage sur la tête du filtre de combustible, si nécessaire. Référez-vous au schéma électrique.

A une température d'environ - 5 °C il se forme, dans le gazole, des cristaux de paraffine qui colmatent le circuit d'alimentation. Il est possible d'éviter cet ennui en additionnant au gazole : de l'essence ou du pétrole ou du kérosène ou mieux de l'additif spécial vendu par les magasins Pièces de Rechange de notre Réseau.

Le tableau ci-après vous précise à titre indicatif, les pourcentages conseillés, en fonction des températures.

Temp. environ	Carburant d'addition		Additif Renault V.I
	Essence ordinaire	Kérosène Pétrole	
- 5 à - 10 °C	10 %	10 %	} 2 ‰
- 10 à - 15 °C	15 %	15 %	
- 15 à - 20 °C		30 %	

**NOTA**

- (a) Pour obtenir l'efficacité maximum, l'addition doit s'effectuer à une température supérieure à 0 °C.
- (b) En France, ne pas dépasser 15 % d'essence et 30 % de pétrole ou kérosène (Législation des douanes).
- (c) Dans les autres pays, essence toujours à limiter à 15 % et pour le pétrole ou kérosène, maximum 50 % (voir Législation Nationale).
- (d) Nous conseillons toutefois de se limiter au pourcentage minimum nécessaire et d'utiliser de préférence du pétrole.
- (e) Par contre l'utilisation de l'additif Renault V.I n'est soumise à aucune restriction.